

## Modalité d'équivalence entre certificats

Je peux obtenir par équivalence le certificat :							
Je possède le certificat :	Activités professionnelles		Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques			Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques	Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
	Catégorie	Opérateur	Décideur en entreprise non soumise à agrément	Décideur en entreprise soumise à agrément			
Je possède le certificat :	Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques	Opérateur					
		Décideur en entreprise non soumise à agrément			+ 7h de formation	+ 14h de formation	
		Décideur en entreprise soumise à agrément				+ 7h de formation	
	Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques		+ 7h de formation	+ 7h de formation			
	Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques						

	Pas besoin de faire de démarche, les autres certificats sont obtenus par défaut		Nécessité d'un complément de formation pour obtenir le certificat visé		Nécessité d'obtenir le certificat par une des trois voies (formation / test / diplôme)
--	---	--	--	--	--